

Rabat, le 15 janvier 2024

CIRCULAIRE N° 6528/312

Objet : Procédures et Méthodes.

Documents à joindre à la déclaration en détail.

Réf. : Circulaire n° 6522/210 du 29/12/2023.

La circulaire citée en référence, relative aux dispositions douanières de la loi de finances pour l'année budgétaire 2024, a introduit un amendement au niveau de l'article 297bis du code des douanes et impôts indirects par l'ajout d'une nouvelle contravention douanière de 3^{ème} classe relative aux cas de « défaut d'annexer à la déclaration en détail, les documents exigés par la législation et la réglementation en vigueur (297 CDII) ».

A ce titre, il convient de rappeler que la circulaire n° 5885/312 du 26/12/2018, relative à la dématérialisation du circuit de dédouanement, a segmenté les documents à joindre à la déclaration en détail au niveau du système informatique BADR en deux catégories : documents annexes et documents exigibles.

A présent et pour accompagner les dispositions de l'amendement susvisé, il a été jugé opportun de modifier les catégories précitées de documents à joindre à la déclaration en détail, comme suit :

Documents annexes :

- Titres de transport et/ou de propriété ;
- Documents commerciaux attestant l'achat, la vente ou la cession des marchandises déclarées (factures, facture/colisage, lettre de cession, note de fret, assurance, etc.) ;
- Documents techniques ;
- Documents requis pour bénéficier d'un avantage fiscal ou préférentiel (Bon de franchise, preuve d'origine conventionnelle, DFD).

Ces documents doivent obligatoirement être joints à la déclaration en détail avant sa signature sur le système BADR.

Documents exigibles :

- Documents requis pour justifier l'accomplissement des formalités applicables au titre des réglementations particulières.

Ces documents peuvent être joints même après signature de la déclaration en détail, dans un délai ne dépassant pas trente (30) jours à compter de la date de cette signature. Une tolérance peut être accordée aux cas dûment justifiés de dépassement de ce délai, notamment lorsque ce dépassement serait imputable à l'organisme émetteur du document exigible.

Au plan informatique, le système BADR a été adapté, selon le mode opératoire en annexe, pour permettre la jointure de tous les documents annexes et exigibles avant la signature de la déclaration en détail.

En effet, après la validation de la déclaration en détail, le système indique et permet d'annexer les deux catégories des documents précitées avant la signature tout en précisant que le système autorise le déclarant à passer directement à l'étape de la signature.

Ainsi, le défaut d'annexer les documents, selon les modalités susvisées, est sanctionné conformément à l'article 297bis du code des douanes et impôts indirects.

Il demeure entendu que le chargement sur le système BADR des documents exigibles n'est pas nécessaire lorsque ces documents sont directement transmis à la douane par l'organisme émetteur, dans le cadre de l'échange de données.

Les termes de la circulaire n° 5885/312 du 26/11/2018 sont modifiés en conséquence.

Toute difficulté d'application sera communiquée à l'administration centrale sous le timbre de la présente.

**Le Directeur Général de l'Administration
des Douanes et Impôts Indirects**

Abdellatif AMRANI

Annexe à la Circulaire 6528/312 du 15/01/2024 : Mode opératoire pour annexer les documents

L'annexe des documents exigibles par article est désormais possible avant signature de la DUM.

- Après validation de la DUM (cf. capture1), l'utilisateur est invité à accéder à l'onglet « Documents » à travers l'utilisation de la fonctionnalité « Annexer les documents » (cf. capture2) :

Capture1

ADMINISTRATION DES DOUANES ET IMPÔTS INDIRECTS

Base Automatisée des Douanes en Réseau

ANNEXER LES DOCUMENTS

Entête de la DUM | Caution | Articles | Préparation DS | Demandes diverses | Imputation titres de change

Imputation compte RED | Documents | Moyen de transport de transit | Info

Bureau: 309 | Régime: 010 | Année: 2024 | Série: 0000025 | Clé: T | Type: DUM | Libellé du régime: REGIME DE DROIT COMMUN

Consulter AMP

Version

Type	Initiale	N°	0	Statut	Validée	Commentaires
Mode d'acquisition	Interactif					
Code initiateur	NUMERO CNI DU DECLARANT			Nom	NOM DU DECLARANT	

Version initiale | Version en cours

Date de création	04/01/2024 08:34	04/01/2024 08:34
Date d'enregistrement		
Date de dépôt		

Combinée
 Bagages Non Accompagnés
 Enlèvement sans manifeste
 Déclaration par anticipation

Bureau d'Entrée / Sortie: []

Lieu de stockage d'Entrée / Sortie: Choisir un lieu de stockage []

Arrondissement et lieu de stockage de Dédouanement

Arrondissement: ARRONDISSEMENT OEA 1:309202:30920

Lieu de stockage: AAAAA(TT) (T1) []

Déclarant(Opérateur)

Code: 16888 | N° Répertoire: []

Capture2

ADMINISTRATION DES DOUANES ET IMPÔTS INDIRECTS

Base Automatisée des Douanes en Réseau

ANNEXER LES DOCUMENTS

Entête de la DUM | Caution | Articles | Préparation DS | Demandes diverses | Imputation titres de change

Imputation compte RED | Documents | Moyen de transport de transit | Info

Bureau: 309 | Régime: 010 | Année: 2024 | Série: 0000025 | Clé: T | Type: DUM | Libellé du régime: REGIME DE DROIT COMMUN

DOCUMENTS EXIGIBLES

Document	Référence	Date	Portée	N° Article
Résultat du contrôle de l'ONSSA(00002)			A	1
Certificat d'utilisation finale de stupéfiants et de substances psychotropes(00030)			A	1
Autorisation de la DMP(00003)			A	1

Sélectionner le(s) fichier(s) à charger pour le document

Sélectionner un fichier: []

Liste des fichiers chargés

Nom du fichier	Document	Référence	Date	N° Article

DOCUMENTS ANNEXES

Type: Choisir un type de document []

Référence: []

Date: []

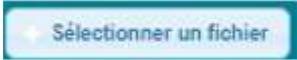
Commentaire: []

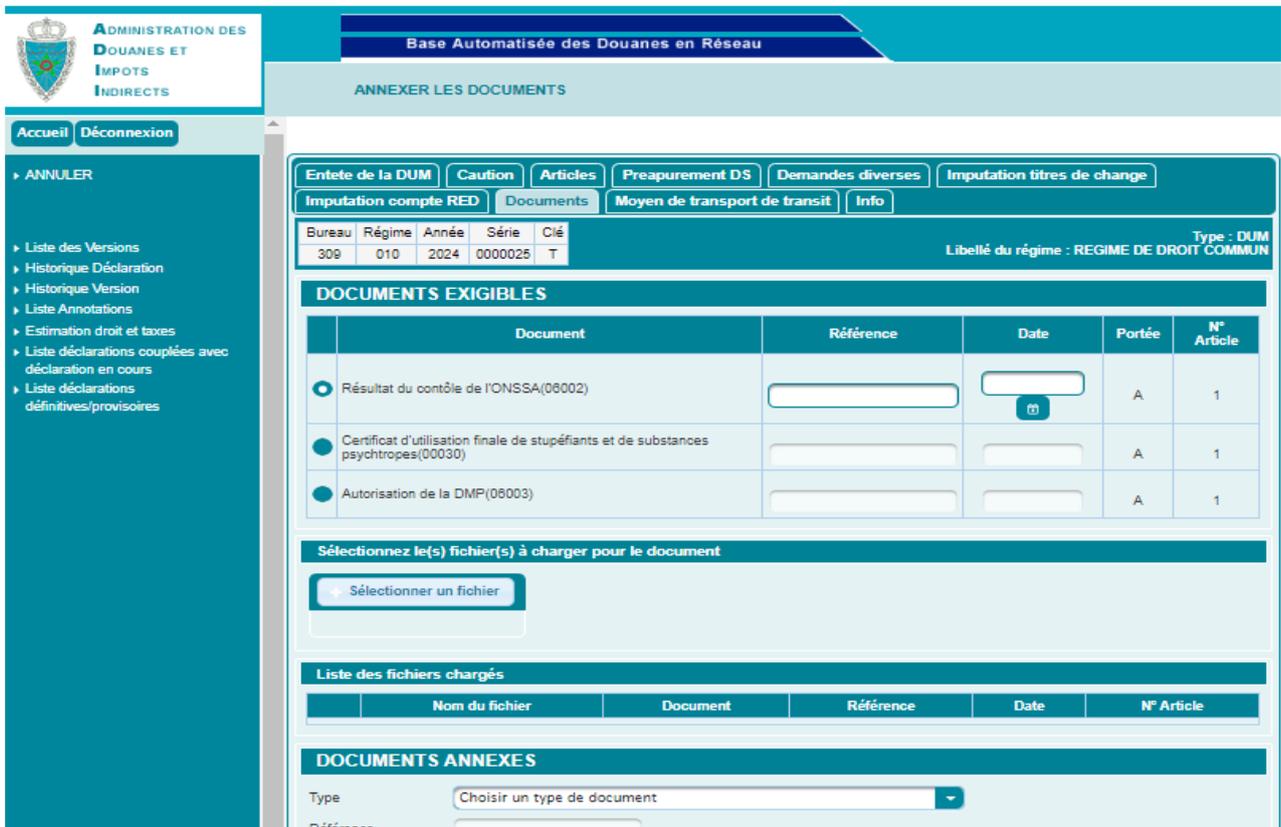
Sélectionner le(s) fichier(s) à charger pour le document

Sélectionner un fichier: []

Liste des fichiers chargés

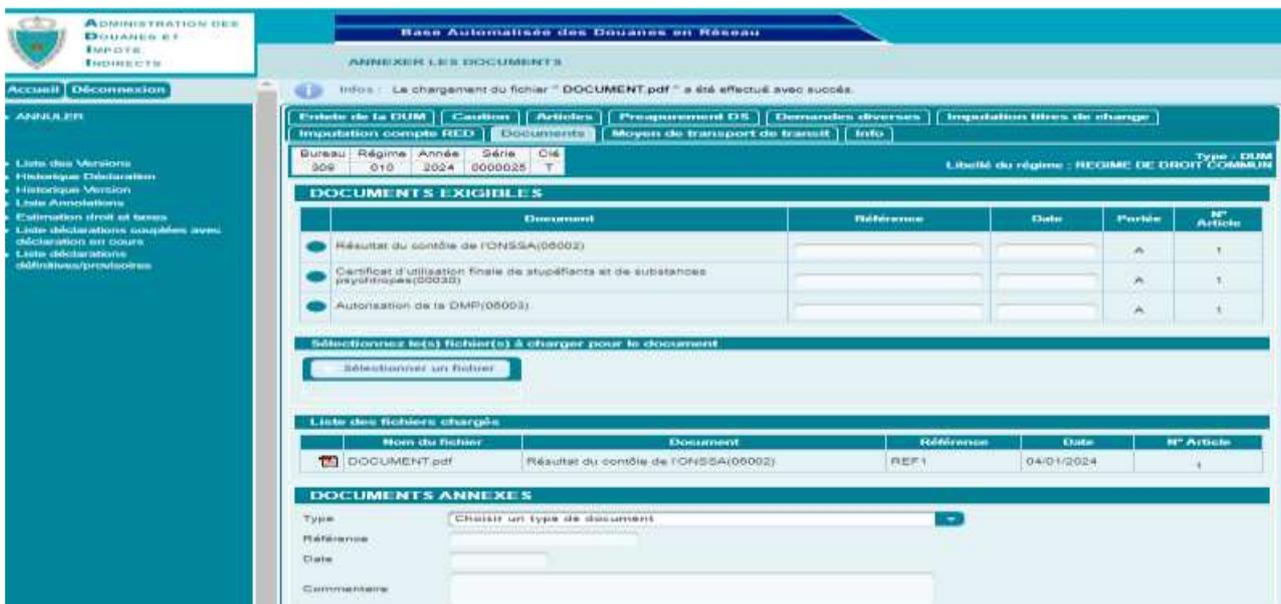
Nom du fichier	Document	Arrondissement / Clients	Référence	Date	Commentaire

- Sélection du bouton radio qui correspond au document exigible à charger, puis saisie des informations suivantes :
 - Référence du document.
 - Date du document.
 - Chargement du document exigible sous format PDF, déjà répertorié au niveau du poste de travail, à travers le clic sur le bouton : 



The screenshot shows the 'ANNEXER LES DOCUMENTS' page. At the top, there are navigation tabs: 'Entete de la DUM', 'Caution', 'Articles', 'Preapurement DS', 'Demandes diverses', and 'Imputation titres de change'. Below these are 'Imputation compte RED', 'Documents', 'Moyen de transport de transit', and 'Info'. A header section contains a table with columns: Bureau (309), Régime (010), Année (2024), Série (0000025), and Clé (T). To the right, it says 'Type : DUM' and 'Libellé du régime : REGIME DE DROIT COMMUN'. The main section is titled 'DOCUMENTS EXIGIBLES' and contains a table with columns: Document, Référence, Date, Portée, and N° Article. Three items are listed: 'Résultat du contrôle de l'ONSSA(06002)', 'Certificat d'utilisation finale de stupéfiants et de substances psychotropes(00030)', and 'Autorisation de la DMP(06003)'. Below this table is a section 'Sélectionnez le(s) fichier(s) à charger pour le document' with a 'Sélectionner un fichier' button. At the bottom, there is a 'Liste des fichiers chargés' table with columns: Nom du fichier, Document, Référence, Date, and N° Article. Below that is a 'DOCUMENTS ANNEXES' section with a 'Type' dropdown menu.

- Alimentation du document exigible au niveau de la liste des fichiers chargés :



This screenshot shows the same interface after a file upload. An information message at the top states: 'Infos : Le chargement du fichier "DOCUMENT.pdf" a été effectué avec succès.' The 'DOCUMENTS EXIGIBLES' table remains the same. The 'Liste des fichiers chargés' table now has one entry: 'DOCUMENT.pdf' with 'Document' 'Résultat du contrôle de l'ONSSA(06002)', 'Référence' 'REF1', 'Date' '04/01/2024', and 'N° Article' '1'. Below this table, the 'DOCUMENTS ANNEXES' section has been expanded to include fields for 'Type', 'Référence', 'Date', and 'Commentaire'.

- L'alimentation des autres documents exigibles se fait de la même manière que l'alimentation du 1^{er} document :

ADMINISTRATION DES DOUANES ET IMPÔTS INDIRECTS

Base Automatisée des Douanes en Réseau

ANNEXER LES DOCUMENTS

Infos : Le chargement du fichier " DOCUMENT.pdf " a été effectué avec succès.

Entête de la DUM | Caution | Articles | Preapurement DS | Demandes diverses | Imputation titres de change

Imputation compte RED | Documents | Moyen de transport de transit | Info

Bureau Régime Année Série Clé
309 010 2024 0000025 T

Type : DUM
Libellé du régime : REGIME DE DROIT COMMUN

DOCUMENTS EXIGIBLES

Document	Référence	Date	Portée	N° Article
Résultat du contrôle de l'ONSSA(06002)			A	1
Certificat d'utilisation finale de stupéfiants et de substances psychotropes(00030)			A	1
Autorisation de la DMP(06003)			A	1

Sélectionnez le(s) fichier(s) à charger pour le document

Sélectionner un fichier

Liste des fichiers chargés

Nom du fichier	Document	Référence	Date	N° Article
DOCUMENT.pdf	Résultat du contrôle de l'ONSSA(06002)	REF1	04/01/2024	1
DOCUMENT.pdf	Certificat d'utilisation finale de(00030)	REF2	04/01/2024	1
DOCUMENT.pdf	Autorisation de la DMP(06003)	REF3	04/01/2024	1

DOCUMENTS ANNEXES

Type: Choisir un type de document

Référence

Date

Commentaire

- Après signature de la DUM, l'utilisateur peut constater que la date de chargement est inférieure à la date de signature :

Entête de la DUM | Caution | Articles | Preapurement DS | Demandes diverses | Imputation titres de change

Imputation compte RED | Documents | Moyen de transport de transit | Info

Bureau Régime Année Série Clé
309 010 2024 0000019 L

Circuit Orange

Type : DUM
Libellé du régime : REGIME DE DROIT COMMUN

DOCUMENTS EXIGIBLES

Numéro	Document	Portée	N° Article	Statut	Version
1	Résultat du contrôle de l'ONSSA(06002)	A	1		0
2	Certificat d'utilisation finale de stupéfiants et de substances psychotropes(00030)	A	1		0
3	Autorisation de la DMP(06003)	A	1		0

N° Ordre du document exigible: 1

Liste des fichiers chargés

Fichier	Signataires			N° Transaction	Date Chargement	Date Chargement	Version
DOCUMENT.pdf REF : REF1 Date : 04/01/2024 Signé : OUI	En Qualité de	Par	Le	19205	04/01/2024 08:37	04/01/2024 08:37	0
	DECLARANT	NUMERO CNI DU DECLARANT	04-01-2024 08.39.56				
DECLARANT	NUMERO CNI DU DECLARANT	04-01-2024 08.39.56					

DOCUMENTS ANNEXES

Numéro	Document	Portée	Statut	Version
--------	----------	--------	--------	---------

[Demandes de Documents / Soumis \(0 Nouveaux \)](#)